

Contexte

Le Burkina Faso connaît depuis janvier 2014 un accroissement des incidents sécuritaires. La conséquence directe de l'insécurité croissante est le déplacement de plus d'un million de déplacés internes (en août 2020) venant des régions du Sahel, Centre Nord, Nord, Est et de la Boucle du Mouhoun. Dans le contexte actuel, les acteurs humanitaires font face à une nouvelle forme de réponse humanitaire (à grande échelle) et tendent à modifier leur approche de développement vers une réponse urgence. Depuis avril 2020, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) mène et soutient un Groupe de Travail Logistique depuis Ouagadougou. En juillet et août 2020, le Groupe de Travail Logistique a conduit, avec le support du Cluster Logistique Global un exercice d'évaluation et une Analyse des Lacunes et des Besoins. L'objectif du Cluster Logistique est d'assurer la présence efficace d'un mécanisme de coordination adapté entre les partenaires, évitant la duplication des efforts, et visant à optimiser les ressources disponibles.

Dans cette même dynamique, l'activation du Cluster Logistique a été effectuée le 24 septembre 2020.

Contraintes Logistiques

L'évaluation du Groupe de Travail Logistique (voir Analyse des Lacunes et des Besoins au Burkina Faso, Rapport d'exercice et recommandations, Août 2020) a fait suite à une étude réalisée par Humanity & Inclusion/Atlas Logistique en février 2020.

L'Analyse des Lacunes et des Besoins est basée sur une série d'entrevues personnalisées (mais systématiques) menées auprès de douze partenaires (incluant des ONG nationales, internationales et des agences des Nations Unies).

Les lacunes logistiques identifiées par les acteurs humanitaires et confirmées lors de l'Analyse des Lacunes et des Besoins sont les suivantes :

- Le besoin de coordination au sein de la capitale et dans les régions prioritaires.
- Le partage d'informations entre les partenaires du forum logistique.
- Le stockage dans les régions prioritaires.
- L'accès à des transporteurs locaux fiables et compétents.
- Des ressources en cartographie logistique (expertise, équipements).

Objectifs

Guidée par les principes de l'IASC (i.e. : Inter-Agency Standing Committee), la coordination du Cluster Logistique, placée sous la responsabilité du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et soutenue par le Cluster Logistique Global, est constituée de responsables logistiques représentant les organisations humanitaires enregistrées au Burkina Faso. Le Cluster Logistique permet de renforcer le travail de collaboration entre les acteurs du secteur privé, les agences des Nations Unies, les ONG et les organisations gouvernementales afin que l'aide humanitaire parvienne aux personnes vulnérables et ce, de façon effective et efficace.

Ce Concept des Opérations est un document ouvert qui s'adapte aux évolutions du contexte. Les activités et services mentionnés seront modifiés en fonction de l'évolution de la situation dans le pays et des recommandations faites par les missions d'évaluation. Ces adaptations peuvent inclure l'ajout ou la diminution de services mis à la disposition de la communauté humanitaire.

1. Coordination

Les services suivants sont fournis pour éviter une démultiplication des efforts.

- Maintenir une cellule de coordination (principale) basée à Ouagadougou, opérant selon les principes de l'IASC, afin de coordonner les activités logistiques des partenaires, de faciliter la réponse opérationnelle de la communauté humanitaire et d'optimiser l'utilisation des ressources logistiques disponibles dans le pays à travers des réunions de coordination (organisées de manière régulière ou ponctuelle).
- Mettre en place, supporter et maintenir, dans les provinces les plus sensibles (i.e. : Ouahigouya, Kaya, Fada N'gourma et Dori), des sous-cellules de coordination afin de collecter, d'analyser et de partager des informations logistiques opérationnelles et, de coordonner les activités logistiques selon les recommandations des partenaires et selon les évolutions sur le terrain. Les sous-cellules sont soutenues directement par la cellule de Ouagadougou et agissent au niveau tactique. Les sous-cellules sont placées sous la responsabilité de trois partenaires différents.
- Participer aux réunions des groupes de travail pertinents aux activités logistiques et participer à l'évaluation technique logistique des projets soumis au Fonds Humanitaire (cellule de Ouagadougou).
- Collaborer étroitement avec les services techniques du gouvernement national et provincial – Ministère des Transports, Office des Routes et Direction Générale des Douanes - afin d'adresser et de résoudre les problèmes rencontrés par les partenaires (cellule de Ouagadougou).
- Organiser, de concert avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), des actions de plaidoyer afin de trouver le financement nécessaire à la mise en place du présent projet logistique, de coordination, de collecte de données logistiques (notamment pour la cartographie), et d'espaces de stockage dit « avancé » dans les provinces les plus sensibles, (cellule de Ouagadougou).
- Renforcer les compétences techniques des acteurs humanitaires en offrant des formations à la logistique d'urgence (cellule de Ouagadougou et sous-cellules).
- Participer aux différents forums de coordination humanitaire (Inter-Cluster nationaux, Comités Régionaux ou Locaux Inter-Organisation) afin de coordonner la réponse humanitaire au Burkina Faso ainsi que les plans de contingence selon l'évolution du contexte et des besoins (cellule de Ouagadougou et sous-cellules régionales).

2. Gestion de l'information

- Maintenir une plate-forme de collecte et de partage d'information basée à Ouagadougou (i.e. : cellule de coordination à Ouagadougou) et dans les sous-cellules (i.e. : Ouahigouya, Kaya, Fada N'Gourma et Dori) afin de collecter, analyser, et partager des informations logistiques (cellule de Ouagadougou).
- Collecter, analyser, vérifier et partager les informations à caractère logistique auprès des différents acteurs concernés (cellule de Ouagadougou et sous-cellules).
- Continuer la mise à jour de la page internet dédiée au Burkina Faso sur le site du Cluster Logistique Global afin de partager avec le plus grand nombre l'ensemble des informations logistiques pertinentes pour les opérations des partenaires (<https://logcluster.org/ops/bfa20a>).

Ce Concept des Opérations est un document ouvert qui s'adapte aux évolutions du contexte. Les activités et services mentionnés seront modifiés en fonction de l'évolution de la situation dans le pays et des recommandations faites par les missions d'évaluation. Ces adaptations peuvent inclure l'ajout ou la diminution de services mis à la disposition de la communauté humanitaire.

- Mettre à jour et partager la base de données concernant les informations génériques et logistiques relatives au Burkina Faso (cellule de Ouagadougou).

3. Services Logistiques

Les services fournis par le Cluster Logistique n'ont pas pour objectif de remplacer les capacités logistiques des agences ou des organisations mais plutôt d'apporter un appui à celles-ci en vue de faciliter leurs activités de réponse face la crise des déplacés dans les régions prioritaires du Burkina Faso et également à la crise sanitaire COVID-19. En fonction des contraintes d'accès et de la disponibilité des fonds, les services suivants pourront être fournis gratuitement (si facilités par le Cluster Logistique) à l'utilisateur ou en recouvrement partiel ou total des coûts (si fournis par le PAM et les autres partenaires du Cluster Logistique).

Service d'entreposage temporaire commun

- Etablir, développer et maintenir les accords formels de collaboration avec les partenaires (identifiés et engagés pour la gestion des sous-cellules de coordination) et fournir des services d'entreposage temporaires dans les localités des régions les plus sensibles (i.e. : Ouahigouya, Kaya, Fada N'gourma et Dori).
- Le Cluster logistique et ses partenaires (identifiés et engagés) facilitent des services d'entreposage temporaire (i.e. : Mobile Storage Units – MSUs) à Ouahigouya (2 MSU : 640 m²), à Kaya (2 MSU : 640 m²), à Fada N'gourma (2 MSU : 640 m²) et à Dori (320 m² au minimum).
- Chaque site (i.e. : Ouahigouya, Kaya, Fada N'gourma et Dori) maintient une capacité d'expansion de 320 m² par site (i.e. : 1 MSU en stock de contingence, à déployer selon les besoins émergents).

NOTES :

1. Les organisations humanitaires (reconnues) nécessitant un service d'entreposage temporaires doivent remplir une demande de service (Service Request Form - SRF) dont les détails pour soumission seront communiqués aux partenaires.
2. Les Procédures Opérationnelles Standard (SOPs) détaillées seront disponibles sur la [page internet du Cluster Logistique Burkina Faso](#) lorsqu'elles seront prêtes.

Activités Planifiées

Le Cluster Logistique et ses partenaires jouent un rôle essentiel dans le support au Plan de Réponse Humanitaire (HRP) et dans son exécution. Le Cluster Logistique assure - dans le cadre de son mandat et en se basant sur l'Analyse des Lacunes et des Besoins - une approche cohérente et coordonnée des activités logistiques planifiées selon les besoins des partenaires.

En tant qu'Agence de Dernier Recours, le PAM, à travers le Cluster Logistique, est uniquement responsable de fournir des services logistiques qui comblent les lacunes identifiées dans la capacité logistique, lorsque l'accès et le financement le permettent et lorsque ces lacunes limitent la capacité de la communauté humanitaire à répondre aux besoins de la population affectée.

Ce Concept des Opérations est un document ouvert qui s'adapte aux évolutions du contexte. Les activités et services mentionnés seront modifiés en fonction de l'évolution de la situation dans le pays et des recommandations faites par les missions d'évaluation. Ces adaptations peuvent inclure l'ajout ou la diminution de services mis à la disposition de la communauté humanitaire.

Les activités et services listés ici ne visent pas à dupliquer la capacité logistique individuelle des agences ou des organisations opérants dans le pays, mais plutôt d'apporter un appui afin de combler les lacunes identifiées dans la chaîne d'approvisionnement humanitaire et - en fonction des besoins - de compléter la réponse de la communauté humanitaire par la fourniture de services communs.

Les services suivants seront mis à la disposition de la communauté humanitaire jusqu'au 8 Octobre 2021.

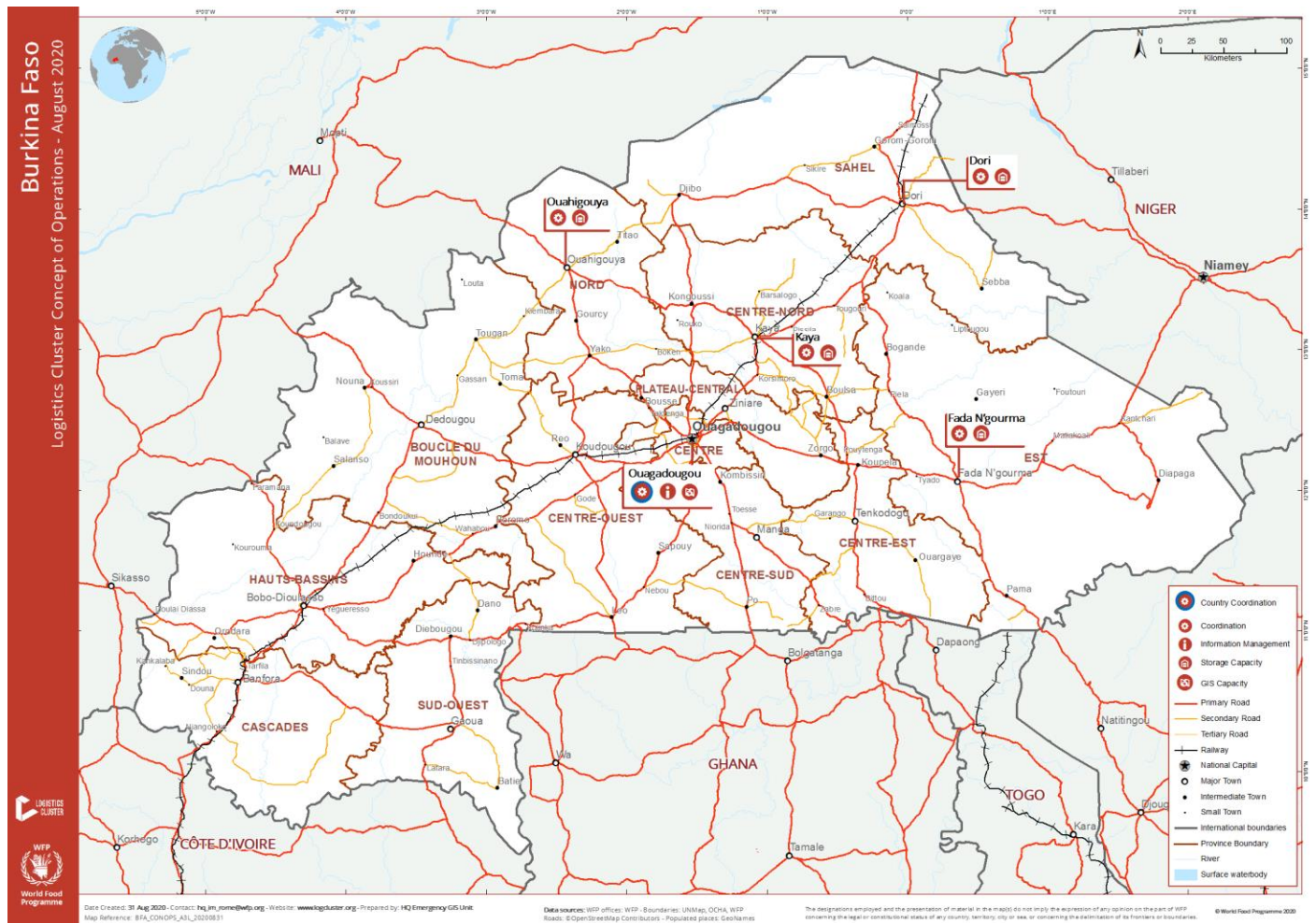
Stratégie de sortie

Le Cluster Logistique effectue tous les six mois une analyse des lacunes et des besoins logistiques auprès d'un échantillon représentatif de partenaires humanitaires (Agences de l'ONU, ONGI, ONG locales) et assure ainsi la pertinence de son action et le respect de son mandat. Sur cette base, le Cluster Logistique ré-évaluera sa stratégie en fonction de l'évolution de la situation humanitaire au Burkina Faso et proposera une désactivation ou passation des services communs, de la gestion de l'information et puis de la coordination dès que les lacunes identifiées auront été comblées.

Deux scénarios parmi les plus probables :

- La situation sécuritaire s'améliore dans les provinces les plus sensibles et les déplacés retournent dans leurs foyers : La réponse humanitaire d'urgence se termine. Les services communs et les mécanismes de coordination assurent le retour à la normale des activités jusqu'à la désactivation du Cluster et la reprise de la coordination par le gouvernement et/ou ses services techniques.
- La situation sécuritaire reste à l'identique : Les partenaires sont formés à la gestion des services communs et des points focaux sont identifiés. La gestion des services logistiques peut fonctionner de manière autonome par les partenaires (identifiés pour la gestion des sous-cellules et la prise en charge des services dans les provinces les plus sensibles) qui ont leurs propres sources de financement pour la continuité de la coordination et de l'appui opérationnel à la réponse humanitaire. Les structures sont transférées à ces acteurs pour maintenir les espaces de stockages partagés sur le terrain et la gestion des mécanismes de coordination logistique (en capitale et dans les sous-cellules) est assurée par les partenaires et/ou le gouvernement et ses services techniques.

Annexes – Carte du Concept des Opérations



Ce Concept des Opérations est un document ouvert qui s’adapte aux évolutions du contexte. Les activités et services mentionnés seront modifiés en fonction de l’évolution de la situation dans le pays et des recommandations faites par les missions d’évaluation. Ces adaptations peuvent inclure l’ajout ou la diminution de services mis à la disposition de la communauté humanitaire.